



## Crise russo-ukrainienne et Approvisionnement gaziers



03/03/2022

### L'ampleur du conflit appelle à garder la tête froide et à privilégier davantage un bouquet énergétique français équilibré

Depuis une semaine, le continent européen vit de terribles événements que nul n'imaginait à nouveau possibles, ni surtout connaître tant la paix semblait un acquis évident des dernières décennies pour l'ensemble des peuples du continent européen.

L'Alliance CFE UNSA Energies, fidèle à ses valeurs, appelle à l'arrêt de cette guerre et soutient les populations civiles, premières victimes du conflit. Elle salue tout particulièrement le travail des électriciens et gaziers qui s'efforcent de maintenir la continuité de l'acheminement de l'énergie sur un territoire frappé par la guerre.

Ce conflit russo-ukrainien amplifie la volatilité des prix de l'énergie dans le monde et en Europe. Très récemment, le prix du gaz a de nouveau fortement augmenté sur les marchés, rendant la situation financière de nombreux ménages de plus en plus difficile et pénalisant aussi l'activité de nombreuses entreprises françaises, y compris TPE et PME, de plus en plus fragiles.

Alors que certains agitent le risque d'un arrêt des approvisionnements gaziers en provenance de Russie, au titre de mesures de rétorsion contre les sanctions européennes, il faut se rappeler qu'à ce jour, les transits, y compris ceux via l'Ukraine, sont toujours assurés.

Il faut aussi souligner qu'en France, depuis plusieurs années, la diversification des approvisionnements gaziers pour ne pas dépendre d'un seul fournisseur est mise en place, tout en s'appuyant sur une large palette de voies d'acheminement et de livraison (gazoducs onshore/offshore, 4 terminaux de gaz naturel liquéfié). Ce dispositif est complété par les nombreux stockages souterrains qui permettent de sécuriser l'approvisionnement et surtout d'assurer la pointe pendant toute la période hivernale chaque année. Peu de pays européens disposent aujourd'hui d'une infrastructure aussi variée et résiliente, avec plusieurs dizaines de milliers de salariés mobilisés 24h/24 et 7j/7 sur l'ensemble du territoire français pour assurer avec fierté et engagement leur mission de fournir de l'énergie aux français.

En 2022, le gaz russe ne représente que 17 % de la consommation gazière française. Face au risque d'un éventuel arrêt de ces approvisionnements, il convient bien de remettre la sécurité de nos approvisionnements et notre indépendance énergétique au centre de nos préoccupations et de rappeler, qu'en lien avec les objectifs français de décarbonation, le passage du gaz fossile aux gaz renouvelables et/ou décarbonés est un objectif du mix énergétique 2050 que nous soutenons et qui doit être conforté ! Il est sans aucun doute temps d'investir massivement dans ces nouveaux gaz et d'accélérer comme vient de le rappeler le Sénat.

En effet, le potentiel de production des gaz renouvelables en France est indéniable et important, et certaines études n'hésitent pas à l'estimer jusqu'à environ 430 TWh à l'horizon 2050 pour une consommation actuelle de 460 TWh et estimée autour des 300 TWh d'ici 2050.



En 2022, le bouquet énergétique français qui repose, d'une part sur une électricité décarbonée et compétitive, et d'autre part sur un gaz d'origine diversifiée, permet de sécuriser nos approvisionnements énergétiques au regard de notre consommation. Mais la situation actuelle impose de nous poser les bonnes questions en termes d'investissements et de sécurisation de nos approvisionnements pour les années à venir.

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, il est temps de clarifier le futur bouquet énergétique français, tant sur les investissements attendus en matière d'électricité nucléaire et renouvelable qu'en matière de gaz renouvelables en s'appuyant sur notre large potentiel de production sur le territoire français. Ainsi, il nous faut accélérer la réalisation d'investissements dans ces énergies et augmenter rapidement la production locale de biométhane et de gaz de synthèse sur le territoire français afin d'atteindre les 10 % d'autoproduction visés à 2030. C'est la condition pour que la France préserve sa capacité à maîtriser son destin énergétique !

